

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4024>



Evaluation des personnels : le projet révoltant du Ministère.

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : jeudi 17 novembre 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Evaluation des personnels : le projet révoltant du Ministère.

Le Ministère vient de transmettre aux organisations syndicales le texte d'un projet de décret modifiant radicalement les modalités d'évaluation des enseignants, CPE et CO-Psy.

Ce projet est inacceptable. Il est une attaque frontale contre les personnels, contre nos métiers et contre l'Ecole.

- Le chef d'établissement deviendrait le seul évaluateur de la "valeur professionnelle" des enseignants, CPE et Co-Psy.
- Le coeur de notre métier (l'enseignement d'une discipline, les activités pédagogiques) ne serait plus évalué.
- Les progressions de carrière seraient dans les seules mains du chef d'établissement.
- Jusqu'en 2015, toutes les promotions autres qu'à l'ancienneté seraient gelées.

Le SNES est déterminé à combattre ce projet dont il réclame l'abandon. Il proposera dans les jours qui viennent des actions à la hauteur de l'agression subie par les personnels.

Signez massivement la [pétition en ligne](#).

Le projet du ministère est en ligne [ici](#)